

PROCEDURE D'INSCRIPTION AU CERFOPMAN

1. RETRAIT DE LA POCLETTE D'INSCRIPTION

Les étudiants sont invités à retirer les pochettes d'inscription au secrétariat du CERFOPMAN aux heures ouvrables à partir de la deuxième quinzaine d'octobre aux heures ouvrables moyennant la somme de 30000F CFA.

La pochette comprend :

- Une fiche de procédure d'inscription au CERFOPMAN,
- Une fiche d'engagement,
- Une fiche d'inscription,
- Un abonnement pour une consultation en ligne de la bibliothèque nationale et internationale.

2. NATURE DES PIÈCES A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

La formation dispensée par le CERFOPMAN équivaut au BAC+5. Les pièces à fournir sont donc les suivantes :

- Une photocopie légalisée de l'Attestation de Réussite au BAC,
- Une photocopie légalisée de LICENCE,
- Une photocopie légalisée de la MAITRISE¹,
- Un extrait de naissance,
- Une photocopie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité,
- Deux photos d'identité couleur de bon tirage,
- Un reçu de paiement d'un montant 1.500.000F CFA pour les étudiants non conventionnés ou
- Un reçu d'un montant de 1.200.000F CFA pour les étudiants conventionnés ou
- Un reçu de 600.000F CFA, pour les dérogations exceptionnelles,
- Un reçu de validation des diplômes délivré par le Directeur du CERFOPMAN
- Une fiche d'engagement signée de l'étudiant et comportant le visa et le cachet du Directeur du CERFOPMAN.

NB : Le coût total de la formation est de 2.500.000F CFA sauf convention

3. AVANT LE DEPOT DE DOSSIER D'INSCRIPTION

Avant de déposer le dossier d'inscription, l'étudiant doit obligatoirement faire valider ses diplômes par le Directeur du CERFOPMAN, qui lui délivre après examen, un reçu d'« *avis favorable pour conformité de diplômes* », à joindre à la candidature².

¹ Pour les diplômes obtenus à l'étranger, produire leur équivalence, par l'Etat de Côte d'Ivoire.

² Avec le système LMD, nous pensons que les acquis de compétence peuvent et peut-être doivent être pris en compte pour les postulants qui ne remplissent pas systématiquement les conditions exigées. La Direction doit étudier les cas de figure qui se posent, les formaliser par écrit, sous forme d'une Attestation de Niveau de Formation

C'est bien là une question importante à étudier, avec le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour cette Equivalence de Niveau